

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00447**

**APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DU  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA LOIRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230914-D20230044710

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,  
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Jean-Paul RIVAT

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023**

### **APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DU COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA LOIRE**

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021 a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant, de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

Le Comité Départemental Handisport Loire demande un soutien au titre de l'AMI 3, 2, 1...2024 pour son projet «C'jour sport 2023» qui consiste en :

- l'organisation d'un court séjour consacré à la découverte des sports présents dans la Loire et adaptés à leurs handicaps : basket/handball en fauteuil, boccia, sarbacane, canoë kayak, escrime, golf, athlétisme, équitation, badminton,...
- la mise en relation d'acteurs locaux :
  - durant ce séjour, des intervenants de divers clubs sportifs ligériens viendront présenter leurs disciplines
  - également deux athlètes de hauts niveaux, un valide et un en situation de handicap, viendront parrainer le «C'jour sport» et témoigner de leur passion du sport.

Ce projet est l'aboutissement d'une étude sur les licenciés handisport qui a mis en exergue le faible nombre de jeunes de moins de 18 ans pratiquants dans les associations handisports de la Loire en raison d'une méconnaissance des activités existantes.

Le séjour sera donc à destination de 10 jeunes handicapés moteurs et sensoriels entre 8 et 18 ans et inclura également 5 jeunes déjà licenciés pour permettre une approche concrète.

« C'jour sport » se déroulera du 25 au 27 octobre 2023 sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon.

Le centre d'hébergement « les Bullieux » accueillera les jeunes, au cœur d'un complexe sportif vaste et riche en infrastructures.

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'association. Il s'avère que ce dernier remplit les critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

- Sensibilisation à la pratique sportive et inclusion de publics dits « éloignés » et « empêchés » ;
- Intégration de la pratique sportive dans une optique de santé et de bien-être ;
- Découverte de l'activité sportive et plus spécifiquement des disciplines olympiques et paralympiques ;
- Découverte et Développement de la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap ;
- Émancipation par le sport ;
- Lutte contre les stéréotypes et discriminations ;
- Découverte mixte et intergénérationnelle.

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 2 100 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

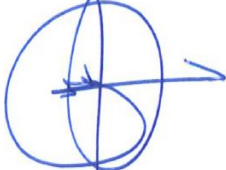
Le Comité Départemental Handisport Loire a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la convention de participation financière dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3,2,1... 2024 », avec le Comité départemental Handisport Loire ;**
- **autorise le versement d'une participation financière de 2 100 € au Comité Départemental Handisport Loire pour ledit projet ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**